

Dave Kamilindi

Genève : douloureuses transitions de l'école à la formation professionnelle

Dans son livre sur « Les formes élémentaires de la pauvreté », Serge Paugam (2013) s'intéresse à la Suisse (pp. 155-158) et à la difficulté qu'il y a à reconnaître l'existence de la pauvreté ainsi qu'à sa conséquence éventuelle, la souffrance sociale. Le sociologue cite des chercheurs suisses qui, dans leur pays où travail et richesse sont valorisés comme devoir et réalisation identitaire, ont révélé par leurs travaux cette pauvreté. L'un d'eux, Hainard (1990, cité par Paugam, 2013, p. 157), note que : « La myopie à l'égard des problèmes sociaux vient aussi de leur méconnaissance, de la non-transparence des mécanismes et de l'opacité des fonctionnements de la société ». Ainsi être pauvre en Suisse, l'un des pays les plus riches de l'Europe géographique, peut être très douloureux. Clerc et autres (2001) ont étudié la précarité à Genève, terrain d'enracinement des réflexions du présent article, qui présente des visages de la souffrance sociale, ainsi que des modalités de tentatives de remédiation que le système officiel d'aide à la formation professionnelle à Genève peut offrir à des jeunes.

Contexte institutionnel et professionnel : ***Case Management et Social Case Work***

D'où parlons-nous ?

La réflexion part de données anonymisées de mon lieu de travail. Titulaire d'un *Bachelor* de la Haute école de travail social (HETS) de Genève en 2003, je suis conseiller en formation, depuis 2013, au sein de l'Office

pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) (1) de la République et canton de Genève, un des 23 cantons qui forment la Confédération Helvétique ou Suisse. Chaque canton a son gouvernement, son budget et ses politiques. D'où la diversité dans les prises en charge sociales, malgré des principes généraux communs et un certain degré de coordination des politiques cantonales. En Suisse, le social est d'abord local.

Notre service s'appelle *CAP Formations* (2). Nous sommes une quinzaine de « conseillers en formation », donc de travailleurs sociaux. La mission est d'accompagner des jeunes en rupture de scolarité dans leurs projets de formation professionnelle. Ils ont entre 15 et 25 ans. Nous intervenons donc à une charnière importante de leur vie, au passage de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle, gage d'insertion sur le marché du travail. Le travail est source d'autonomie financière et est garant d'une autonomie sociale plus globale. Notre service constitue une sorte de « guichet unique » pour les jeunes, en vue d'accès à des prestations qui sont offertes, tant par l'État que par un grand nombre d'acteurs sociaux privés (associations, fondations, entreprises sociales et autres organismes à but social tels que la Croix-Rouge, l'Organisation d'entraide ouvrière, etc.). Outre nos entretiens explicatifs et motivationnels, les mesures que nous proposons aux jeunes pour favoriser leur entrée en apprentissage (formation professionnelle duale) sont globalement de 3 types :

- la remise à niveau scolaire en cas de lacunes dans ce domaine (cours),
- l'aide à la socialisation et à la confiance en soi (théâtre [3], divers ateliers pratique, sorties, voire voyages à la montagne ou en mer [4], etc.), et
- la connaissance des milieux professionnels et associatifs via des stages, en entreprises privées ou en entreprises sociales (5).

Ces diverses mesures sont implémentées en partenariat avec le jeune et sa famille, lorsqu'il est mineur. Leur financement relève de l'État pour certaines et de fondations et autres donateurs pour d'autres. La

(1) <https://www.ge.ch/organisation/direction-generale-office-orientation-formation-professionnelle-continue>

(2) <https://www.ge.ch/obtenir-aide-cas-rupture-formation/cap-formations>

(3) <http://www.sceneactive.ch>

(4) <http://www.pacifique.ch>

(5) Par ex. : Atelier ABX : <https://astural.org/formation/pole-formation-atelier-abc-x/> ; Entreprise Réalise : <https://www.realise.ch> ; Semestre de motivation : <https://www.oseo-ge.ch/programmes/semestre-de-motivation/>

mobilisation de ce réseau en faveur d'un jeune rend compte de certaines possibilités de solidarité qui, certes, prennent appui sur la politique sociale de l'État, mais la dépasse, la déborde, la complète. Cette approche s'appuie sur une tradition citoyenne d'entraide dont témoigne le nombre très élevé d'associations caritatives.

Case Management : **une prescription politique, technocratique et « libérale »**

La mission de notre service est inscrite dans ce qui se nomme *Case Management*. C'est la prescription politique imposée à notre travail. Comme écrit sur le site de l'administration centrale de la Suisse : « De 2008 à 2015, la Confédération a encouragé l'introduction du CM FP dans les cantons en leur allouant près de 35 millions de francs. Depuis 2016, les cantons sont intégralement responsables du CM FP » (6). CM FP signifie « *case management* de la formation professionnelle ». L'administration fédérale suisse le décrit ainsi : « Le CM FP consiste à confier à un service dédié le suivi des cas individuels par-delà les cloisons institutionnelles. Le service assure le suivi pendant les phases du choix professionnel et de la formation professionnelle en veillant à une démarche planifiée, coordonnée et contrôlée. L'action est centrée sur l'aide à l'auto-responsabilisation (*empowerment*) des jeunes à risque et sur l'augmentation de l'efficacité des mesures prises ».

Lambelet (2014, p. 142), précise que : « Pour diverses raisons (interruption, abandon, échec...), une partie des jeunes – estimée à 10 % – sortent du système suisse de formation sans diplôme au niveau post-obligatoire. Ils encourent un risque accru de chômage et de précarité et engendrent à moyen terme des coûts importants pour les collectivités publiques. Cela a motivé les autorités à mettre en place un dispositif de gestion préventive et individualisée basé sur les principes du *case management* ».

Cet auteur note que ce concept est inspiré des théories sur l'entreprise qui ont été transposées dans des administrations, sous l'égide de la pensée

(6) <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/pilotage-et-politique-de-la-formation-professionnelle/projets-et-initiatives/projets-et-initiatives-termines/cm-fp.html>

libérale dominante. Gobet et *al.* (2017, p. 26) décrivent le circuit d'intervention *case management* en 5 étapes suivantes : « 1/ Intake ; 2/ Assessment ; 3/ Planification ; 4/ Mise en œuvre/monitoring ; 5/ Évaluation ; 6/ Sortie ou Reassessment. ». Le *case manager* est vu comme : « portier et ouvreur ; défenseur de l'usager ; courtier ; et *coach* ». (idem, p. 34)

Contrairement à d'autres services du canton de Genève, *Cap Formations* a bénéficié d'une dotation financière mieux fournie (augmentation du nombre de postes), en ayant rempli 2 critères du *case management* : taux de maintien en formation – après 6 mois ; et taux d'insertion – fixé à un pourcentage comme seuil d'efficacité de la mesure.

Approche psychosociale inspirée du *Social Case work*

Si le service est sous cette emprise technocratique, les références théoriques issues de notre formation au travail social relèvent du modèle du *Social Case Work*. C'est la base de notre pratique professionnelle. Il est né et s'est développé aux États-Unis (USA), puis a essaimé ailleurs en Occident, en s'adaptant à la culture intellectuelle et aux nécessités perçues dans chaque pays. Il s'agit ici d'une approche psychosociale, inspirée de la systémique (Duranquet, 1991, pp. 38-59). À ce titre on s'adresse à la personne qui demande l'intervention dans le contexte de ses interactions et transactions avec son environnement.

En bref, les procédés suivants sont suivis : comprendre le problème du jeune ; identifier et analyser les forces et les faiblesses du jeune et de sa situation ; définir avec le jeune un plan d'action, en prenant en compte la motivation et la résistance ; construire des relations de collaboration avec lui, en travaillant spécialement le lien de confiance. En Suisse, ce référentiel théorique est prisé (*cf.* Verena Keller, 2016).

Tensions entre prescription politique et référence professionnelle

Trouver, au quotidien, un compromis entre les exigences bureaucratiques et quantitatives du CM FP et la référence, professionnelle et éthique, plus qualitative de l'approche psychosociale, peut donner lieu à des tensions. En effet, notre performance est jugée par nos supérieurs sur la base de taux d'insertion à une formation professionnelle qualifiante, mais les interactions que nous avons avec le jeune relèvent du rétablissement du

lien social, afin de diminuer sa souffrance sociale actuelle et de le remettre dans un statut de dignité pour l'avenir. Clerc et *al.* (2001, p. 114) constatent qu'à Genève « les personnes les plus fortement précarisées sont les jeunes d'une part et les personnes âgées d'autre part ». La résolution de nos tensions entre le quantitatif et le qualitatif doit se faire au bénéfice du jeune.

Accompagner les jeunes de 15 à 25 ans, c'est les soutenir à franchir une étape vers l'âge adulte; or on ne voit pas la suite, qui constitue la majeure partie de la vie de ces personnes. Une recherche de plus longue durée, telle celle de Bertschy et *al.* (2007) en Suisse, a constaté que : 1/ Le processus de transition s'étend désormais sur une période plus longue, se décline pour 1 jeune sur 2 selon des parcours non linéaires et comporte de ce fait un risque accru de « décrochage »; 2/ 1 jeune sur 10 – provenant plutôt de famille avec un niveau socioéconomique faible, plus souvent issu de la migration – se retrouve sans formation achevée au niveau post-obligatoire à l'âge de 23 ans, soit environ six années après la fin de la scolarité obligatoire; et 3/ ces jeunes sortis du système de formation sans diplôme sont ensuite plus exposés à des trajectoires chahutées (alternance de périodes d'emplois précaires et d'inactivité) et au risque de marginalisation (recours aux prestations de l'aide sociale).

Dans notre service, nous travaillons avec des jeunes faisant partie des 10 % dont il est question au point 2/ ci-dessus. Notre but est de leur éviter la précarité et la « marginalisation » décrit au point 3/. Plusieurs de ces jeunes vivent ce que le philosophe Renault définit comme « souffrance sociale », concept auquel il a consacré un livre (2008), écrivant que : « l'idée de souffrance sociale implique la connexion d'une réalité psychologique, la souffrance et d'un élément social » (p. 40). Il nous paraît utile d'illustrer cette notion par 4 situations concrètes tirées de ma pratique récente. À la fin de chaque exposé de cas sont identifiés des éléments sociaux connectés à la souffrance du jeune.

Vignettes sociales

Alex ou un jeune immigré en déshérence familiale et domiciliaire

Alex vient à *Cap Formations* en 2013, à 19 ans. En 2008, soit 5 ans auparavant, il est venu d'Europe du Sud pour rejoindre en Suisse sa mère et son beau-père. Son insertion scolaire à Genève échoue. En effet, il ne

fait que 2 ans d'école : une année dans une classe d'accueil d'élèves migrants, puis une seconde année dans une classe de transition professionnelle pour non-francophones. À 16 ans, il rompt donc avec l'école. En conflit avec son beau-père, il est chassé du foyer familial. Il est hébergé un moment par des amis, puis il vit dans la rue et dort dans les cages d'escaliers d'immeubles ouverts. Un policier de quartier, sensible à sa situation de détresse, l'aide à trouver un hébergement dans un foyer d'urgence. Ensuite, un foyer de longue durée l'accueille.

À *Cap Formations*, Alex affirme vouloir se former dans n'importe quel métier. Jusque-là, la précarité et le manque de logement ont handicapé son accès à une formation professionnelle. L'évaluation initiale constate un niveau scolaire très bas : c'est un autre frein à l'entrée en formation. De plus, en décembre de la même année 2013, sa copine, également en recherche d'une place d'apprentissage, tombe enceinte. Le jeune, déboussolé et dépassé, suspend son projet de formation et son suivi à Cap Formations.

Un an après, fin 2014, il revient, mais n'est régulier, ni aux rendez-vous, ni aux ateliers. Nouvelle interruption du suivi. Retour à nouveau, en septembre 2015, avec un projet plus précis : la peinture et la logistique. Un stage de 1 mois est trouvé au sein de l'entreprise sociale Réalise, qui se passe bien malgré des absences dues à la garde de sa fille. Il a un deuxième enfant en avril 2016 et déménage dans un logement plus grand. Cela lui prend du temps. Père de famille, il a mûri et est plus tenace dans ses recherches d'une place : il décroche un stage d'aide-maçon. L'évaluation est positive : il est engagé comme apprenti. Il a ainsi un petit salaire que nous complétons en lui obtenant une bourse d'études de l'État. Malheureusement, il échoue aux examens de première année et perd sa bourse d'études. Stressé par ses soucis d'argent, son patron, satisfait de son travail, lui donne un coup de pouce financier en augmentant son salaire au-delà des barèmes des apprentis. De notre côté, nous lui trouvons un autre appoint financier : le prix du mérite, remis par une organisation philanthropique genevoise.

Ici, les éléments sociaux en lien avec la souffrance de ce jeune sont principalement : l'émigration durant la période très sensible de l'adolescence (déracinement identitaire et notamment linguistique), l'échec scolaire, la dislocation de la famille et la perte de logement (statut de Sans domicile fixe [SDF]). Mais ce jeune devenu deux fois père, entré

en formation tout en ayant trouvé un logement et un revenu, semble être entré sur la voie d'une probable résilience.

Béa ou la violence de genre : une jeune femme davantage fragilisée par un viol

C'est à 19 ans que Béa vient à Cap Formations. Elle est en rupture avec l'école où elle était non seulement en échec, mais aussi en souffrance psychologique suite à du harcèlement moral. Aucune place de formation n'est trouvée durant une année. Au début de l'année suivante, Béa est violemment agressée par des inconnus dans la rue, puis violée par son ex petit ami. Un dépôt de plainte pénale s'ensuit, ainsi qu'un traitement psychologique par une structure spécialisée. Sa souffrance psychique aiguë ne permet plus la poursuite du projet de formation. Il faut plus d'un an pour qu'elle revienne. Elle finit par trouver une place de préapprentissage comme « Gestionnaire de commerce du détail » dans une boulangerie. Son bon comportement sur place et sa réussite aux examens théoriques lui font signer un contrat d'apprentissage l'année scolaire suivante. Mais un brusque changement de propriétaire débouche sur une transition longue et difficile; elle finit par changer d'entreprise pour la suite de sa formation. C'est dans une grande surface de la place, à la fibre sociale marquée, qu'elle obtient alors son diplôme professionnel.

La souffrance psychique, paroxystique, est en lien avec les éléments sociaux suivants : harcèlement moral et échec à l'école, mais surtout le choc si répandu de la violence de genre. Mais ici aussi, avec notre contribution au sein d'un réseau pluridisciplinaire, la résilience est au rendez-vous.

Ce n'est malheureusement pas le cas du jeune décrit ci-dessous.

Carlo ou l'enfermement dans les stigmates des sanctions pénales

À 12 ans déjà, Carlo est enfermé en maison de rééducation pour vol puis placé dans divers foyers. Sa mère, malade, vit à l'étranger et il lui envoie de l'argent. Son père, remarié, ne peut l'assumer. À 16 ans, il est de nouveau en butte à des sanctions pénales pour mineurs : au vol s'ajoutent du deal de stupéfiants et de la violence à l'arme blanche. Il est alternativement en foyer et en famille d'accueil jusqu'à sa majorité (18 ans), où il est intégré dans un atelier d'insertion d'une entreprise sociale.

Au bout de 10 mois, il effectue un voyage éducatif, en montagne, avec une autre structure. À son retour, il est sans logis. Hébergé de manière épisodique par des amis, il vit parfois dans un grenier. Après un travail en restaurant, c'est une petite structure de 3 travailleurs sociaux, hors murs mandatés par la justice, qui le guide vers nous. Il cherche une formation professionnelle, mais n'a pas d'orientation définie. Le manque de logement (son père lui accorde une adresse fictive, mais ne veut pas l'héberger) et le décrochage scolaire constituent les freins majeurs. Divers travailleurs sociaux de structures locales n'aboutissent qu'à des stages sans consistance ni lendemain, suivis de petits boulots, avant sa rupture d'avec notre service.

Il est de nouveau dans la rue, sans perspective.

Les éléments sociaux qui modulent la souffrance de ce jeune sont principalement la dislocation familiale, une sanction pénale très précoce avec récidive dans la criminalité, l'échec scolaire et le statut de SDF qui péjore son cas (Casagrande, 2009 ; Dössegger, 2007).

Un autre élément qui jette des jeunes dans la souffrance sociale est la maladie mentale, comme ci-dessous.

Dimitri ou la détection et gestion de la maladie mentale, souffrance sociale « classique »

Dimitri vient à *Cap Formations* à 21 ans. Il vit en Suisse depuis ses 12 ans. Auparavant, il a vécu dans son pays d'origine en Asie où il a été abusé enfant, puis en Angleterre. Il rejoint ensuite sa mère qui s'est mariée à Genève. Après 2 ans dans une classe d'accueil, il entre au cycle d'orientation, puis au collège. L'échec scolaire l'oriente vers une école de culture générale. Nouvel échec au bout de 2 ans !

Apparaissent des symptômes psychiques qui nécessitent un suivi thérapeutique, expliqués par ses relations difficiles avec son beau-père, avec impact négatif sur la relation à sa mère. La séparation de la mère avec son mari suisse jette la mère et son fils dans une précarité financière. Le minimum social prévu par l'État leur est octroyé. C'est alors qu'il vient à *Cap Formations*. Son discours est confus, même s'il avoue souffrir d'insomnie, il ne se voit pas atteint au plan psychique. Il accepte cependant d'être guidé vers un centre thérapeutique, dont le suivi est vite interrompu. Un stage est trouvé auprès d'une entreprise sociale. Afin de

rétablir un rythme nuit/jour et mieux évaluer les difficultés. Le jeune interrompt aussi ce stage, tout comme il met fin à un essai d'intégration dans un cours du soir. Aux tests, ses capacités cognitives sont pourtant bonnes. La situation psychologique est l'enjeu central, même si l'intéressé n'est pas convaincu. Il accepte cependant un suivi psychiatrique auprès d'une institution spécialisée dans la détection précoce de maladies mentales lourdes, puis chez une psychiatre privée. En parallèle, il bénéficie de la mesure Move-On, qui consiste en un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux et professionnels de la santé mentale) qui utilise divers outils (dessins, cuisine, paroles en groupe, etc.) pour aider les jeunes à se projeter dans le futur. Au fil des évaluations, c'est une mesure de réadaptation auprès de l'Assurance-invalidité (AI) qui vient d'être proposée par le réseau. La réalité d'une souffrance liée à une maladie mentale handicapante s'impose.

S'il y a ici aussi l'échec scolaire, l'immigration pendant l'adolescence et la dislocation de la famille, l'élément social principal lié à la souffrance, c'est la détection tardive de l'atteinte à la santé mentale et la prise en charge tardive, à partir de notre intervention, des problèmes liés à cet état. D'autant plus que l'intéressé lui-même a beaucoup de réticence à accepter sa maladie. Un rapport français (DGAS, 2005, p. 6) note que : « Les travailleurs sociaux sont de plus en plus fréquemment confrontés, dans les différentes situations au cours desquelles ils établissent une relation d'aide à la personne, à l'expression de souffrances ou de troubles psychiques générés ou aggravés par des difficultés multiples : familiales, sociales, de santé, économiques... ».

Résilience face à la **souffrance sociale** : **besoin de « tuteurs »**

La « souffrance sociale » concerne plusieurs jeunes suivis à *Cap Formations*, dont les situations décrites plus haut. Pour Béa, qui a été physiquement agressée et violée, l'élément social est celui du régime inégalitaire de genre. En cas de maladie mentale handicapante, il y a, à côté de la souffrance psychique, l'élément social de la stigmatisation et de la non-prise en charge éventuelle. Le manque de logement (SDF), tout comme l'éclatement des familles, constituent aussi des éléments sociaux qui

L

s'accrochent chez plusieurs personnes au désarroi psychologique, en aggravant son côté douloureux. Chez la totalité des jeunes qui nous consultent, la rupture scolaire, souvent avec échec, constitue un élément social, avec ou non-souffrance sociale selon le retentissement psychique. En essayant de mobiliser leurs ressources en vue d'une formation professionnelle en entreprise (apprentissage), peu payée et de longue haleine (3 ans en général), nous tentons de réveiller en eux une sorte de résilience face à la perte d'estime de soi, voire à la situation traumatique imposée tant par les ruptures et échecs scolaires que par les difficultés à trouver un lieu de stage et de formation. Pour plusieurs jeunes, tel est le terreau de leur souffrance sociale.

La résilience, qui a été davantage popularisée dans le monde francophone par le psychiatre Cyrulnik notamment dans son livre *Un merveilleux malheur* (1999) et définie par Rutter et Sadlier (1998, p. 47) comme « la capacité de bien fonctionner malgré le stress, l'adversité et des situations défavorables ». La rupture scolaire et le manque de formation professionnelle sont à considérer comme conduisant à « des situations défavorables », avec « stress » et « adversité », en lien avec les échecs, souvent répétés. Cet appel à la notion de résilience nous permet d'être dans la visée classique du travail social, soit le rétablissement du lien social préalablement rompu. Cependant, la résilience nécessite certains facteurs, tels que : créativité, désir de survie, ressources intellectuelles, ressources spirituelles, famille, tuteur de résilience, etc. En Suisse, Häfeli et Schellenberger (2009) ont utilisé le cadre théorique de la résilience pour identifier « les facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque ». Ils parlent de « facteurs de risque et de protection » qui sont « des processus d'adaptation au sein d'un système complexe comprenant des aspects individuels et structurels » (p. 18).

Si nos mesures axées sur la remise à niveau scolaire (cours) et social (stage) travaillent sur les ressources intellectuelles et les compétences sociales, c'est en qualité de tuteur de résilience que nous cherchons à nouer une relation de qualité avec les jeunes. Vu leur parcours, ces personnes peuvent difficilement s'en sortir seules : un tiers bienveillant leur est indispensable. Nous essayons d'être ce tiers, dans la relation interpersonnelle, tout comme dans la disponibilité globale de notre service. Nous tentons de multiplier ces « tiers bienveillants » au sein du réseau mis en place, y

compris dans les lieux de stage et idéalement aussi dans l'entreprise qui accepte de les prendre en formation professionnelle. À la mobilisation des ressources accumulées par le jeune au fil des épreuves de la vie (Martucelli, 2006), qui constituent également un facteur de résilience, est ajouté l'apport solidaire de l'extérieur. Lutter contre la souffrance sociale se fait ainsi par l'inscription du jeune dans des réseaux de solidarité de son environnement proche. Concrètement, nous cherchons des retrouvailles avec la citoyenneté, notamment via l'ouverture du droit à certaines prestations sociales (aide financière, logement, cours et autres mesures). Notre pari est que l'expérience vécue de la solidarité, avec nous et les autres intervenants du réseau, va susciter des forces de résilience chez le sujet et rétablir certaines appartenances sociales clés, dont le travail fait partie, dans le but global de la restauration du lien social rompu. Afin que le jeune en souffrance sociale ne soit plus cette « victime structurale » dont parle Bourdieu (1993), ce qui par définition va au-delà du manque de ressources économiques (« misère de condition ») et inclut une « misère de position ». Il y a le sentiment d'être « un raté », né notamment de la perte de l'estime de soi consécutive tant aux échecs qu'aux désaffiliations (familiale, logement, isolement, maladie, trauma, etc., comme dans les vignettes du présent article).

Est-ce un paradoxe d'accompagner vers l'autonomie via des « tuteurs » ? Non, car il ne s'agit pas de « mettre sous tutelle », mais plutôt d'offrir un « étayage », un appui, durant une période de transition délicate. En effet, concernant la pauvreté et la précarité des jeunes, contrairement aux personnes âgées par exemple, « il s'agit souvent d'une situation transitoire qui trouvera une résolution dans un principe de satisfaction différée » (Clerc et *al.*, 2001, p. 114). Les aider à se former, c'est augmenter leurs chances d'obtenir un emploi susceptible de les éloigner durablement de la pauvreté. Ils sont dans ce que Galland (1996, p. 187) qualifie de « formes de socialisation d'attente (...) parce que la saisie des opportunités nécessite une phase d'attente (...) qui doit être gérée socialement ». Donc, toute recherche sur le terrain de travail qui est le nôtre, avec des jeunes de 15 à 25 ans, a une limite méthodologique : elle ne peut seule savoir ce que ces jeunes, même insérés dans une formation professionnelle qualifiante, deviennent par la suite. Ce sont des recherches plus étalées dans le temps qui nous informent de la suite de leur vie.

En guise de conclusion

Cet article montre que depuis notre poste de « spécialiste de l'accompagnement auprès des jeunes en rupture », il est possible de scruter leurs difficultés scolaires et d'insertion sur le marché de la formation professionnelle, à l'aune du concept de souffrance sociale. Une telle lecture permet de mieux choisir des outils d'intervention qui font appel à une solidarité de proximité apte à donner du carburant à des personnes en train de perdre la maîtrise sur leurs destins, à susciter en eux des forces de résilience. Retisser des liens positifs avec soi-même et avec autrui autour de soi, n'est-ce pas un des buts d'un travail social de qualité? Atteindre ce but n'est pas facile, notamment face aux dérives d'un État capté par la pensée et les pratiques de l'économie libérale. L'astuce, pour le praticien qui pense social, est de mobiliser à fond les aspects sociaux que cet État garde même de manière périphérique, et également de faire appel aux réseaux divers d'entraide qui survivent dans la société globale, notamment sous forme d'associations, fondations, entreprises sociales et autres acteurs de la solidarité.

La Suisse, État connu pour être axé sur une vision financière de son fonctionnement, n'en reste pas moins une société marquée par la diversité des pratiques, avec des différences selon les cantons et communes, y compris dans la politique sociale et la densité d'acteurs privés du social. Le local peut ici être remède au global et au national!

Et n'est-ce pas au niveau local que les gens souffrent, mais aussi vivent ou revivent?

Dave Kamilindi est Conseiller en formation à *Cap Formations*,
Office pour l'orientation,
la formation professionnelle et continue (OFPC)
Genève, Suisse.

Bibliographie

- Bertschy, Kathrin ; Böni, Edi et Meyer, Thomas, *Les jeunes en transition de la formation au monde du travail. Survol des résultats de la recherche longitudinale TREE, mise à jour 2007*. Berne, Université de Berne, TREE, 2007.
- Bourdieu, Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- Casagrande, Nadia, *Comment les personnes SDF vivent leur problématique dans les environs de Sion ?* Sion, HES-SO Valais, 2009.
- Clerc, Bernard ; Csopor, Isabelle ; Gabarel, Pascal-Eric ; De Coulon, Augustin et Fluckiger, Yves, *La Précarité : une réalité genevoise*, Genève, Hospice Général, Unité d'études et statistiques, 2001.
- Cyrułnik, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- Direction générale de la santé/Direction générale de l'action sociale (DGAS), *Rapport sur les Souffrances et troubles psychiques : rôle et place du travailleur social*, Paris, Gouvernement français, octobre 2005. En ligne : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/travailleur_social.pdf (consulté le 24 avril 2019).
- Dösseger, Béatrice, *La santé des personnes SDF de Lausanne*, Lausanne, HES, 2007.
- Duranquet, Mathilde, *Les Approches en Service Social*. Paris, Edisem, 1991.
- Galland, Olivier, « Les jeunes et l'exclusion », in Paugam, Serge, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.
- Gobet, Pierre ; Galster, Déborah ; Repetti, Marion ; Scherrer, Fabien et Constantin, Estelle, *Le case management en contexte. Bases conceptuelles et applications d'un dispositif de prise en charge intégratif*, Lausanne, EESP (2012/2017).
- Häfeli, Kurt et Schellenberg, Claudia, *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*, Berne, CDIP, Études + rapports 29B, 2009.
- Keller, Verena, *Manuel critique de travail social*, Genève/Lausanne, IES, EESP, 2016.
- Lambelet, Daniel, « Jeunes en difficulté dans la transition école-métier : ce que le case management veut dire et peut faire », in *Empan*, n° 93, 2014/1, pp 141-149.
- Martucelli, Danilo, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Colin, 2006.
- Paugam, Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2013.
- Renault, Emmanuel, *Souffrances. Philosophie, psychologie et politique*. Paris, La Découverte, 2008.
- Rutter, Michael et Sadlier, Karen, « L'enfant et la résilience », in *Journal des Psychologues*, n° 162, 1998, pp. 46-49.